

Département du
VAL D'OISE

DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE BEAUCHAMP

12 mai 2026

Accusé de réception en préfecture
095-269500237-20260512-DEL-2026-011-DE
Date de télétransmission : 22/05/2026
Date de réception préfecture : 22/05/2026

ARRONDISSEMENT
D'ARGENTEUIL
CANTON
DE TAVERNY

OBJET

**Approbation du
procès-verbal de
la séance du
05 mars 2026**

Nota - Le Maire,
Présidente du
CCAS certifie
exécutoire
cette délibération
mise en ligne sur
le site de la Ville le
26 mai 2026

Que la
convocation du
Conseil
d'administration
du CCAS a été
faite le
06 mai 2026

Et que le nombre
des membres en
exercice est de :
11

Votes
Pour : 8
Contre : 0
Abstention : 1

L'an deux mille vingt-six, le 12 mai à 16h, le Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale, légalement convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, sous la présidence de Madame Françoise NORDMANN, Présidente du CCAS.

Administrateurs présents : Mesdames Evelyne LEBRAS, Valérie GONCALVES, Sylvie DROUOD, Chantal HUET et Jeanine PELAMOURGUES
Monsieur Patrick PLANCHE

Administrateurs absents excusés :

Madame Françoise ESTERBET donne pouvoir à Monsieur PLANCHE
Monsieur Marc REMOND donne pouvoir à Madame NORDMANN
Messieurs David POTREL et Mouloud ANIBA

Secrétaire de séance : Madame Sophie SEBASTIA-ISSERTY - Directrice du CCAS

Invitée : Madame Maud SAID - Assistante Administrative

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le Code de l'Action Sociale et des Familles ;

CONSIDERANT la présentation du procès-verbal de la séance du Conseil d'Administration qui s'est tenue le 05 mars 2026 ;

Après en avoir délibéré :

Le Conseil d'administration approuve, à la majorité, le procès-verbal de la séance du Conseil d'Administration du 05 mars 2026.

POUR EXTRAIT CONFORME

Beauchamp, le 12 mai 2026

La secrétaire de séance



Sophie SEBASTIA-ISSERTY

La Présidente du CCAS,




Françoise NORDMANN